

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Grégoire ROUILLER

Le Synode de la bonne conscience ? (Liminaire)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1972, tome 68, p. 147-153

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Le Synode de la bonne conscience ?

Une marche incessante fatigue. Tout corps de doctrine peut oublier l'inspiration qui lui a donné naissance et se durcir jusqu'à la tyrannie. Péguy l'a noté : ce qui a commencé en mystique se dégrade parfois en politique. C'est pourquoi nous aurions tort de nous étonner quand nous constatons que la vie des chrétiens connaît, elle aussi, la tentation de céder au vieillissement, quand en fait elle y cède. Ces durcissements ne sont ni fatals, ni définitifs. C'est pour les surmonter que le synode nous invite à la réflexion. Il importe donc que, sans oublier les réussites et les échecs de ceux qui nous ont précédés, nos choix d'aujourd'hui se réalisent dans une fidélité à l'Esprit éternellement jeune.

I

La grande tradition catholique s'est toujours méfiée des formules vagues, des orientations de vie sans contenu, de l'absence de normes pratiques. En cela nous croyons qu'elle a mis en lumière une des données majeures de l'évangile. Car, soumise à l'Esprit de sainteté et de sagesse, la vie du chrétien ne saurait être le produit du hasard, sa structure et son style lui étant communiqués par l'exemple et la parole toujours vivante du Seigneur. Mais si l'Eglise a reconnu à juste titre des valeurs morales permanentes dans l'évangile, si elle y a lu les normes objectives qui assurent la permanence sans cesse renouvelée de l'idéal chrétien, force nous est d'admettre que c'est dans la détermination de ces orientations de vie précises que se sont développées, comme une végétation parasitaire, les subtilités d'un juridisme et d'une casuistique dangereuse. Les fruits de ce néo-pharisaïsme, codifiés dans plusieurs de nos manuels de morale, ont intoxiqué le peuple chrétien sans le nourrir ni l'éclairer. Du reste, dans quelques années, de telles acrobaties ne serviront qu'au divertissement des lecteurs curieux.

Quelques exemples

Commençons par évoquer le précepte concernant la pratique dominicale. L'Eglise a depuis toujours entouré le sacrifice eucharistique de l'amour le plus grand. Elle sait que, lors de la célébration eucharistique, sonne l'heure de Jésus, cette heure unique de souffrance et de gloire qui illumine l'évangile de S. Jean. Elle comprend qu'alors s'opère, dans le Seigneur, le rassemblement du peuple de Dieu, avec ses souffrances et ses péchés, sa joie et son chant de louange. Aussi a-t-elle constamment associé au sacrifice de Jésus, Grand-Prêtre, celui de l'humanité tout entière, cet ample mouvement de libération et de sanctification vers le repos d'une communion avec Dieu.

Pour ces raisons profondes, l'Eglise a demandé et demande, de ceux qui veulent vivre en conformité avec l'évangile, une participation vivante au sacrifice eucharistique, participation qui soit en même temps un acte de foi, une réponse libre à l'amour et le geste liturgique et communautaire d'une charité fraternelle sans frontières. Que ce rassemblement des chrétiens se réalise le dimanche est en soi tout à fait secondaire. En mémoire de la résurrection du Sauveur, ce jour est apparu pendant des générations comme celui qui offrait le plus de facilités au rassemblement communautaire.

Or voici que cette orientation clairement proposée par l'Eglise — on ne peut mépriser l'eucharistie et demeurer chrétiens — a connu la surenchère de juridisme que j'ai dénoncée plus haut. La question devint : quand a-t-on satisfait (on notera l'ambiguïté du terme !) au précepte dominical ? Et la réponse fondée sur des analyses théologiques douteuses concernant l'essence du sacrifice était fréquemment la suivante : celui qui entre dans une église après l'homélie et le credo et qui quitte l'assemblée sitôt accomplie la communion du prêtre (sans avoir communié lui-même) a satisfait au précepte dominical. Alors que, victime des mêmes excès, la maman qui avait donné le jour à un enfant le dimanche s'accusait parfois d'avoir manqué la messe.

*La morale sexuelle peut également illustrer ce processus de durcissement. Mais ici encore nous croyons que ce n'est pas à l'inspiration fondamentale des orientations de l'Eglise qu'il faut s'en prendre. En effet, depuis le temps de l'ancienne Alliance, le peuple élu a toujours compris que la **vie** lui parlait de Dieu, qu'elle était son domaine propre et, pour l'homme, le bien suprême constamment reçu comme un don divin. C'est pour fournir un contour à cette intuition de base que le peuple de Dieu a entouré du plus grand respect tout ce qui est en relation plus ou moins étroite avec la vie (le sang, la semence humaine, l'acte sexuel, la naissance, la mort, etc.) l'insérant habituellement dans des cérémonies liturgiques.*

C'est dans une grande fidélité à l'Écriture que l'Église a fait siens cet amour et ce respect sacré de la vie. Nous expérimentons du reste à nos dépens que, dès qu'on les abandonne, la barbarie est proche : on pratique l'euthanasie, on admet les mutilations et ignobles expérimentations des camps de concentration, on équipe des cliniques entières en abattoirs pour innocents comme cela se voit déjà en Angleterre. Mais inversement, à quelles subtiles distinctions et cascade de péchés possibles n'avons-nous pas assisté, quand certains moralistes voulurent monnayer cet amour de la vie en préceptes et déterminations pratiques ! Il suffit de citer avec quelle douloureuse ironie Bernanos écrivait que, selon nos hypocrites codes de morale, le pilote qui avait lâché la bombe atomique sur Nagasaki ou Hiroshima pouvait en toute bonne conscience recevoir la sainte communion à son retour de « mission ». A condition, ajoutait Bernanos, qu'il n'ait pas eu de mauvaises pensées en contemplant les jambes de sa voisine d'autobus, durant le trajet de l'aérodrome à la caserne.

Mentionnons un dernier domaine qui a connu les ravages de cette codification excessive, celui de la liturgie. On sait combien l'Église catholique a veillé avec amour sur la liturgie, lieu de beauté et de grâce, foyer de présence le plus irrécusable. On l'a vue encourager avec prédilection les monastères consacrés à la louange divine et favoriser par tous les moyens l'atmosphère de joie nuptiale des célébrations liturgiques. C'est pourquoi l'inspiration originelle de toutes les prescriptions liturgiques ne saurait faire de doute : pour l'Église, le domaine de la liturgie et de la prière ecclésiale est par excellence celui de l'obéissance au Seigneur et à son Esprit. Il ne peut être question de livrer aux caprices de l'improvisation individuelle les cérémonies sacramentelles ou la louange de tout le peuple de Dieu.

Mais, plus l'esprit de la liturgie est évangélique, plus aussi le culte des rubriques qui l'a figé et souvent étouffé est regrettable. Ainsi, qui ne se souvient des précautions quasi magiques prises par certaines personnes pour ne pas avoir de contact avec les vases sacrés, la subtile gymnastique pratiquée par d'autres afin de ne toucher ni avec les doigts ni même avec les dents l'hostie consacrée, ou la minutie matérielle avec laquelle certains prêtres récitaient leur office divin ?

Une constante

Il est inutile de multiplier nos exemples, chacun peut le faire. Mais ce qui est caractéristique, c'est que derrière chacun se laisse deviner le même processus de durcissement. Evoquons-en les principales étapes.

La foi chrétienne s'appuie sur quelques données fondamentales dont elle se nourrit : sainteté du Dieu vivant, place unique de Jésus-Christ, caractère sacré de la vie, reconnaissance du péché, marche en Eglise vers le Royaume sous la conduite de l'Esprit.

Ces lumières capitales de la Révélation doivent, sous peine de se déformer et même de disparaître de la conscience, animer la vie communautaire et rendre possibles les multiples choix personnels du chrétien. Ce qui est impossible sans directives.

C'est ici que naissent les excès dénoncés. Alors que ces normes concrètes ont comme fonction d'exprimer provisoirement le style de vie chrétien, elles courent le risque de se couper de l'inspiration originelle qu'elles devaient servir. Il faut reconnaître que malheureusement la paresse des chrétiens, leur soif de sécurité facile et de bonne conscience freinent souvent le renouvellement qui s'impose.

II

Le Concile, préparé et suivi d'un nombre considérable d'études théologiques, nous a rendus sensibles au danger de tels durcissements. Mais y échappons-nous ? Je ne le crois pas. Non seulement des vestiges considérables de cette casuistique survivent encore, mais je suis frappé de voir proliférer les études ou émissions radiophoniques élaborées sous la poussée de la « base » qui, même si elles s'en défendent énergiquement, relèvent de la même problématique ruineuse du « permis-pas permis ». Nous assistons simplement au retour du balancier...

D'autres exemples

Le mieux est encore ici d'apporter des exemples. Je choisis tout d'abord celui de la paternité responsable et de la contraception.

*Nul aujourd'hui ne nie que le nombre d'enfants devrait dépendre d'une décision responsable du couple. D'autre part chacun connaît les difficultés concrètes que comporte une telle décision. Aussi, sensibles à ces difficultés, de nombreuses voix se sont élevées, avant et après la publication d' **Humanae vitae**, pour affirmer que la contraception est inévitable, qu'elle est bonne en soi et donc **permise** purement et simplement. On avait bonne conscience en l'évitant, parce qu'elle était interdite ; on voudrait retrouver bonne conscience en la pratiquant sans*

discernement, une fois qu'on l'a justifiée comme permise. Dans les deux cas on court le danger de simplifier indûment la morale du couple et de voiler les tensions salutaires que toute vie conjugale doit affronter et surmonter.

Nous sommes certain que c'est en refusant de poser le problème de cette façon que le couple pourra prendre ses responsabilités, conscient des pressions qu'il subit de la part d'un monde qui ne croit ni à la fidélité ni au dépassement, et suffisamment lucide pour comprendre que toute harmonie conjugale, charnelle et spirituelle, est œuvre de longue haleine, rendue plus difficile par l'incroyable mythologie du sexe qui nous submerge.

Cette même mythologie intéresse particulièrement la jeunesse. Tirons-en un deuxième exemple. Statistiques et confidences se relaient pour nous prouver qu'avec la puberté les relations sexuelles sont devenues courantes, qu'elles sont inéluctables. Telle revue allemande publiait, dans son dernier numéro, les déclarations d'une jeune fille de 16 ans qui exprimait la honte qu'elle ressentait d'être encore vierge à cet âge !

Nous avons dit plus haut combien de telles relations préconjugales étaient considérées comme interdites. On avait bonne conscience en les évitant ; quoi de plus tentant que de redonner bonne conscience à notre jeunesse en justifiant comme normal et permis ce qu'une prétendue méconnaissance de l'homme et des mécanismes de la conception avait fait condamner ?

Tirons encore un exemple du domaine de l'amour et de la famille. Certains couples, pour des raisons aussi variées que multiples, sont plongés dans de profondes souffrances et affrontent des situations humaines dramatiques. Nous pensons en particulier à certains divorcés, remariés ou non. Face à leur drame, certains membres de la communauté chrétienne se sont parfois montrés très durs, oubliant qu'il ne leur appartient jamais de juger les personnes ni d'apprécier la valeur subjective de leurs choix.

Mais une autre tentation est aussi pernicieuse et nous voyons plusieurs y succomber actuellement : celle de justifier au plan des principes et de déclarer comme normales et permises de telles situations. On insiste alors sur la légèreté d'un premier engagement et le sérieux de la nouvelle orientation, on met l'accent sur la fragilité humaine et l'amour de Dieu, afin, une fois de plus, de redonner bonne conscience à des chrétiens en situation difficile.

Une fois de plus nous croyons que cette voie est aussi néfaste que celle des durcissements juridiques. Sans doute l'Eglise ne doit pas abandonner ceux de ses membres qui se trouvent en difficulté, même et

peut-être surtout quand ils sont coupables. Mais elle ne les aidera pas en édulcorant l'enseignement sans équivoque du Nouveau Testament sur le mariage, encore moins en méprisant de telles personnes au point de les ravalier au rang d'êtres incapables d'engagement libre et durable.

Il serait facile d'apporter d'autres exemples de cette néo-casuistique. Ainsi, pour reprendre des cas mentionnés plus haut, on a vu tout récemment quelques éducateurs et même catéchistes souhaiter que nos évêques déclarent que le précepte dominical ne concerne plus les adolescents à cause des résistances qu'il suscite en eux. Ainsi il leur serait permis (toujours notre alternative du défendu-permis) de manquer la messe.

En liturgie, pour donner un dernier exemple, tout était prescrit. Selon certains, plus rien ne doit l'être. Les cérémonies liturgiques deviennent alors le banc d'essai pour personnes souvent pas inspirées ni créatrices... Hélas ! les résultats sont déjà éloquentes : dans plusieurs groupuscules ce n'est plus le repas du Seigneur qu'on célèbre, la grande prière de l'Eglise est mutilée ou supprimée. Les justifications viennent ensuite (présence au monde, santé, efficacité...) toujours au service de la bonne conscience.

III

Nous ne croyons pas qu'on libère l'homme et le chrétien par l'enseignement d'une morale large, après avoir souffert dans l'étau d'une morale étroite. L'histoire du peuple de Dieu consignée dans l'Ecriture peut et doit nous éclairer. La vraie morale du peuple élu se confond avec la prédication prophétique au sens le plus large du terme. Les vrais moralistes, ce sont les prophètes et, pour être fidèle à sa mission, chaque moraliste doit être prophète.

Qu'est-ce à dire ? Tout d'abord que le prophète n'a jamais cherché à donner ou à redonner bonne conscience. Je dirai même, bien au contraire. Et cependant il ne tombe nullement dans l'exploitation de je ne sais quel sentiment de culpabilité paralysant. Le prophète ne cesse de célébrer et de proclamer la sainteté et la présence dévorante de Dieu. Il ne cesse de mettre à nu le péché de l'homme, mais surtout son inaliénable vocation de partenaire de l'Alliance. Et plus le fossé paraît se creuser entre ce que l'homme doit devenir et ce qu'il est, plus le prophète exige la conversion et la foi qui sait accueillir le salut. Car le prophète a conscience qu'en l'homme seul il n'y a pas de solution : cela il le clame sans désespoir, puisque le Rédempteur est vivant qui ne saurait abandonner son peuple à l'esclavage, ni son héritage à la ruine. Ainsi

l'appel prophétique ne naît pas d'un idéal abstrait mais bien d'une connaissance expérimentale de Dieu et de l'homme dans leur position réciproque à un moment donné de l'histoire.

Pour notre Eglise suisse le synode peut être une de ces heures où retentira l'appel exaltant du prophète. Il ne nous appartient à aucun titre de lui montrer la voie. Nous souhaitons cependant qu'il sorte résolument de cette alternative rapetissante du permis-défendu pour nous redire la hauteur de notre vocation et surtout pour nous révéler une fois de plus le Dieu de Jésus-Christ.

Cela signifie qu'il nous faut dépasser certains rationalismes et gnosés pour rencontrer le Dieu vivant, ce Père incomparable qui nous parle en Jésus-Christ. Cela signifie ensuite qu'il faut redire à nos contemporains qui est ce Fils aimé, quel est le don de son Esprit.

Si le synode nous place face au Dieu vivant, nous retrouverons aussi la capacité de nous étonner devant la grandeur de l'homme. Et devant sa misère. Sainteté de Dieu ; grandeur de l'homme et profondeur du péché : c'est bien la toile de fond révélée qui permet de poser correctement les problèmes humains évoqués plus haut. Car si l'on parle du prêtre, par exemple, il s'agit bien de comprendre de quelle Alliance sainte il est le ministre. Si l'on veut traiter de l'amour humain, l'on ne saurait ignorer de quelle union (Christ-Eglise) il doit être la parabole vécue.

Alors on brisera cette vague de mépris qui réduit l'homme et la femme au rang de marionnettes. On ne traitera plus les chrétiens en difficultés au moyen de tranquillisants moraux (qu'il s'agisse des adolescents, des divorcés, des prêtres mariés, etc.). Sans les désespérer, nous pourrons ensemble les aider à reconnaître la marche qu'il leur reste à faire et les décisions raisonnables, parfois incomplètes ou partielles mais toujours lucides et courageuses, qu'ils doivent prendre. Sans oublier ni leur vocation, ni le péché, ni les devoirs présents et circonstances concrètes de leur vie.

Le Christ nous a audacieusement montré que nous sommes tous adulateurs, homicides, menteurs... Il n'a pas voulu, le faisant, nous plonger dans l'angoisse mais nous élever jusqu'à lui.

Que le synode ne répare pas les lézards salutaires de notre fausse sécurité. Mais que dans un climat de prière, de réflexion et de joie, il approfondisse notre inquiétude d'appelés, d'envoyés, dans l'espérance sereinement et activement vécue du Royaume de l'amour.

Grégoire Rouiller